



EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N°2/2014

Concerne : Réfection du préau scolaire du Grand-Chemin - Modification des aménagements extérieurs – Demande d'un crédit de construction

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande de crédit d'un montant de CHF 60'000.-- (soixante mille francs) en vue du réaménagement des extérieurs du pavillon du Grand-Chemin, avec la pose d'un toboggan et deux marelles, ainsi que la pose d'une barrière de sécurité.

1. Préambule

Le pavillon du Grand-Chemin, construit en 1986, marque des signes de fatigue au niveau des aménagements extérieurs. En effet, les pavés sur les escaliers se descellent systématiquement, créant ainsi un risque accru de chutes. Les barrières en bois et les bacs de soutènements sont pourris. Cela implique, après chaque pluie, des ravinements du terrain. De plus, les jeux mis à disposition sont soit cassés ou ne sont plus aux normes en vigueur aujourd'hui. Dès lors, il faut modifier le préau côté sud et mettre en place des barrières le long du trottoir afin que les enfants soient séparés de la route.

2. Travaux projetés

Génie-civil :

Démolition des escaliers existant en pavés et reconstruction de deux rampes en béton. Remise à niveau et changement des pavés défectueux.

Clôtures et barrières :

Pose d'une barrière type Paddock en bois autoclave et de deux chicanes sur le chemin d'accès audit pavillon, en vue de sécuriser les élèves par rapport à la route du Grand-Chemin.

Jeux

Fourniture et pose d'un toboggan et de deux marelles en tartan.

3. Planning

Dans l'optique de ne créer aucune gêne vis-à-vis des cours scolaires, ces travaux se dérouleront pendant la période des vacances scolaires d'été 2014.

4. Coût des travaux

Le coût des travaux a été déterminé sur la base de devis d'entreprises.

Génie-civil :

Démolition et évacuation des escaliers existants et reconstructions

Installation de chantier	CHF	500.--
Démolition et évacuation des rampes d'escaliers	CHF	4'300.--
Construction de deux rampes	CHF	14'000.--
Remise à niveaux et remplacement des pavés défectueux	CHF	6'700.--

TOTAL HT	CHF	<u>25'500.--</u>
-----------------	------------	-------------------------

Barrières :

Pose de barrières et chicanes

Installation de chantier	CHF	300.--
Fourniture et pose d'une barrière type Paddock hauteur 110 cm	CHF	5'000.--
Fabrication et pose d'une chicane ainsi qu'un portail dans la cour	CHF	7'000.--

TOTAL HT	CHF	<u>12'300.--</u>
-----------------	------------	-------------------------

Jeux :

Fourniture et pose d'un toboggan et jeux divers, traçage de deux marelles, pose de tartan	CHF	13'000.--
Divers et imprévus	CHF	3'800.--

TOTAL HT	CHF	<u>16'800.--</u>
-----------------	------------	-------------------------

TVA 8% de CHF 54'600.--	CHF	4'368.--
-------------------------	-----	----------

<u>TOTAL TTC arrondi</u>	CHF	<u>60'000.--</u>
---------------------------------	------------	-------------------------

5. Aspects financiers

Un montant de CHF 120'000.-- figure au plan des investissements destiné à cet objet. La différence par rapport au coût effectif des travaux s'explique par le fait que la Municipalité a renoncé à construire un préau couvert. Le nombre d'élèves fréquentant cette école ne justifie pas un tel investissement.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer ces travaux sans recourir à l'emprunt. Par ailleurs, cette réfection n'entraîne aucun coût supplémentaire sur le budget de fonctionnement.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 1'488.-- (calculée à 2.48 %).

6. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 2/2014 du 24 février 2014,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 60'000.-- (soixante mille francs) en vue du réaménagement des extérieurs du pavillon scolaire du Grand-Chemin, de la pose d'une barrière de sécurité et d'un toboggan;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter la dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 24 février 2014

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

Représentant municipal délégué : M. Pierre Jolliet

Annexes : plan de situation
état actuel

PLAN DE SITUATION

Barrières paddock ———

Portail et chicanes ———

Toboggan ———→



ETAT ACTUEL